

avoir fait certaines dispositions pour l'avancement des écoles, il continue :

“ Je dois déclarer mon intention quant à la manière d'employer cet argent et de diriger les écoles. 1<sup>o</sup>. J'entends que ce soit pour les écoles catholiques de la paroisse, car autrement je voudrais que la moitié de ces biens restants retournât à mes frères et sœurs et que l'autre moitié fût distribuée par parties égales entre les collèges de Nicolet et de Ste. Anne de la Pocatière. 2<sup>o</sup>. Je voudrais que Monsieur le curé d'alors et les marguilliers de cette paroisse appliquassent ces fonds, si c'était possible, et s'ils en valaient la peine, à établir une bonne école d'agriculture, persuadé comme je le suis, que cette science est de la dernière nécessité pour le pays. On pourrait demander pour quoi le curé de St. Gervais, en supposant qu'il laissât quelque chose qui en valût la peine, préfère les écoles de sa paroisse, surtout une école d'agriculture, aux beaux établissements de Nicolet, de Ste. Anne et autres ? Là dessus je répondrai que ma franche conviction est que le pays s'est placé dans une position très-fausse, sous différents rapports, et surtout sous celui de l'éducation. . . . Avec un peu de réflexion il est facile de voir que la vraie prospérité du pays a été retardée par nos premières maisons d'éducation ; nos terres sont abandonnées et occupées par les étrangers ; nos jeunes gens instruits se jettent dans les professions qui à peine leur donnent à tous du pain. Ils languissent dans la misère, manquant d'industrie, incapables d'apercevoir par eux-mêmes le précipice où ils vont se plonger pour la plupart en laissant de côté cette occupation si belle, si noble, si digne de l'homme libre, si amie des vraies richesses spirituelles et temporelles, cette agriculture, la principale source des avantages solides, la base du bonheur des états. ”

En lisant cela, on comprend que M. Dufresne ait cherché, par tous les moyens possibles, à disséminer les connaissances qu'il avait acquises en agriculture. A part ce qu'il pouvait en dire dans le cours de ses prédications, quand le sujet le permettait, il se faisait un plaisir de donner dans les différentes concessions de sa paroisse des veillées employées exclusivement à l'instruction des cultivateurs. Après les avoir ainsi préparés, il établit dans le mois de Juillet 1842 une société d'agriculture ayant ses assemblées régulières qu'il présidait toujours. C'est là qu'il prêchait la néces-